

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

PROCES VERBAL de la SEANCE du vendredi 10 juillet 2020

Le vendredi dix juillet deux mille vingt à dix-sept heures trente-quatre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au Foyer Communal, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

Les règles sanitaires imposées par la situation actuelle ont été rappelées à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Présents : Gérard BANQUET, Bernard DANIEL, Chrystelle BOULARD, Daniel SAUVAGE, David MIDDIONE, Nathalie FERRE (arrivée à 17h38), Patrick LECOMTE, Christel FIETKAU, Karine COMBE (arrivée à 17h44), Michaël DUREZ, Yvelise ROPTIN, Yann RICHE, Vanessa AIRAL et Anthony FERNANDEZ

Absents excusés : Alice VILLEMAGNE, Virginie BOYER, Céline DURAND, Michel GORDOT, José PASQUALETTI

Pouvoirs : Céline DURAND à Michael DUREZ, Joseph PASQUALETTI à Gérard BANQUET, Virginie BOYER à David MIDDIONE, Alice VILLEMAGNE à Chrystelle BOULARD, Michel GORDOT à Bernard DANIEL

Madame Chrystelle BOULARD est désignée comme secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, l'ordre du jour peut commencer.

En raison des contraintes sanitaires, les élus ont participé à la séance du conseil municipal dans la salle du foyer communal à huis clos. La déclaration a été communiquée à la Préfecture le vendredi 3 juillet 2020.

Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du lundi 22 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

Travaux

Groupe scolaire : les travaux nécessaires au reclassement de l'établissement ont débuté début juillet. Seront également réalisés le remplacement des luminaires par des modèles à LED et le remplacement des dalles de faux plafonds du hall d'entrée.
Ces tâches vont permettre d'obtenir le passage en 4^{ème} catégorie de l'école afin de pouvoir dépasser le seuil d'accueil de 200 enfants.

Mairie : les travaux d'adaptation pour les PMR (Personne à Mobilité Réduite) à l'accueil, et la réfection des peintures dans tous les bureaux seront réalisés cet été.

L'ensemble de ces opérations se termineront fin juillet.

Délibérations :

Désignation des Délégués Sénatoriaux et de leurs suppléants :

L'arrêté préfectoral n°30-2020-07-01-001 en date du 1^{er} juillet 2020 fixant le mode de scrutin, le nombre de délégués, et de suppléants en vue de la désignation du collège électoral concernant les élections sénatoriales.

Une seule liste est présentée nommée « Ensemble », après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés.

Voté à l'unanimité

Renouvellement de la commission communale des impôts directs CCID suite aux élections municipales de 2020 :

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Une liste de présentation de 24 personnes proposées sera adressée à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Gard.

Voté à l'unanimité

Désignation des représentants titulaires et suppléants au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard :

Dans la perspective des prochaines élections du Comité Syndical d'Electrification, il appartient à la commune de désigner deux représentants titulaires et deux suppléants pour siéger aux réunions du Syndicat mixte départemental d'électricité du Gard (SMEG).

Sont proclamés élus titulaires :

- M. Gérard BANQUET
- M. Bernard DANIEL

Sont proclamés élus suppléants :

- M. Michel GORDOT
- M. Anthony FERNANDEZ

Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à dix-huit heures.

Fait à Mons, le mercredi 15 juillet 2020

Gérard BANQUET,
Maire de MONS

